DocuSign Envelope ID: 3BEFA0A3-2A71-4DCA-A232-E7FD4E545D60

Aca Nexia

Membre de Nexia International
Société par Actions Simplifiée d'expertise comptable et de commissariat aux comptes au capital de 640 000€. RCS Paris B 331 057 406
31 rue Henri Rochefort - 75017 Paris

Acofex

Société par Actions Simplifiée d'expertise comptable et de commissariat aux comptes au capital de 16 000 €
RCS Créteil B 420 634 602
27, rue des Laitières – 94300 Vincennes

EuropaCorp

Société Anonyme au Capital de 41 862 290,22€
Siège social : La Cité du Cinéma – 20, rue Ampère - 93200 Saint-Denis

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2023

DocuSign Envelope ID: 3BEFA0A3-2A71-4DCA-A232-E7FD4E545D60

A l'Assemblée Générale de la société EuropaCorp,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EuropaCorp relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er avril 2022 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Reconnaissance du revenu Télévision et Ventes internationales

La note 11 « Reconnaissance du chiffre d'affaires » de l'annexe aux comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives aux faits générateurs des recettes de production de votre société. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans la note de l'annexe des comptes annuels, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

DocuSign Envelope ID: 3BEFA0A3-2A71-4DCA-A232-E7FD4E545D60

Valorisation des films et droits audiovisuels

Votre société procède à un amortissement des œuvres cinématographiques ou audiovisuelles selon la méthode des recettes estimées tels que décrits dans la note 3.5 « Méthodes d'amortissement des films » de l'annexe . Nos travaux ont notamment consisté à vérifier que le recours à ces estimations n'a pas pour conséquence une situation de surestimation ou sous-estimation de la valeur nette comptable de ces actifs incorporels et à comparer les estimations comptables de recettes des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes.

Evaluation et dépréciation des Titres de participation

Les titres de participations, dont le montant net figurant au bilan au 31 mars 2023 s'établit à 19 722 622 € sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 5 de l'annexe « Immobilisations financières et créances rattachées ». Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par la direction avec les réalisations correspondantes, et à revoir les calculs effectués.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

DocuSign Envelope ID: 3BEFA0A3-2A71-4DCA-A232-E7FD4E545D60

5. Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

6. Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

DocuSign Envelope ID: 3BEFA0A3-2A71-4DCA-A232-E7FD4E545D60

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris et Vincennes, le 20 juillet 2023

Les commissaires aux comptes

DocuSigned by:
Olivier Juramie
E6E6B21778364AC...

Aca Nexia
représenté par
Olivier Juramie

DocuSigned by:
Arnaud Malivoire
244971CF805140D...

Acofex
représenté par
Arnaud Malivoire

DocuSign Envelope ID: 3BEFA0A3-2A71-4DCA-A232-E7FD4E545D60

5. COMPTES SOCIAUX

5.1 Comptes et notes annexes

BILAN ACTIF

Rubriques	*Montant Brut*	*Amort., provisions*	***31 mars 2023***	***31 mars 2022***
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations incorporelles	1 294 952 465	1 277 212 519	17 739 946	19 250 585
Autres immobilisations incorporelles	739 392	739 392		
Encours immo. Incorporelles	15 347 778	14 630 058	717 720	2 941 363
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Constructions	3 990	3 325	665	2 700
Installations techniques, matériel, outillage	158 582	158 582		
Autres immobilisations corporelles	826 738	663 481	163 257	200 184
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	268 842 281	249 119 659	19 722 622	17 622 483
Prêts	1 969 436		1 969 436	1 988 143
Autres immobilisations financières	3 257 417	2 277	3 255 140	4 062 500
ACTIF IMMOBILISE	**1 586 098 079**	**1 542 529 292**	**43 568 787**	**46 067 958**
STOCKS ET EN-COURS				
En-cours de production de biens				
Marchandises	100 615	100 615		
Avances et acomptes versés sur commandes	4 315 315		4 315 315	4 216 737
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	19 426 964	919 231	18 507 733	16 153 458
Autres créances	35 239 656	23 474 605	11 765 051	11 698 568
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	648 880		648 880	657 620
Disponibilités	33 012 014		33 012 014	38 617 802
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	115 426		115 426	148 544
ACTIF CIRCULANT	**92 858 870**	**24 494 451**	**68 364 419**	**71 492 730**
Ecarts de conversion actif	226 444		226 444	123 043
TOTAL GENERAL	**1 679 183 392**	**1 567 023 742**	**112 159 650**	**117 683 732**

DocuSign Envelope ID: 3BEFA0A3-2A71-4DCA-A232-E7FD4E545D60

BILAN PASSIF

Rubriques	***31 mars 2023***	***31 mars 2022***
Capital social ou individuel (dont versé : 41 862 290)	41 862 290	41 862 290
Primes d'émission, de fusion, d'apport	269 991 770	269 991 770
Réserve légale	1 004 665	1 004 665
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)	180 545	180 545
Report à nouveau	(371 043 564)	(387 100 403)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**3 970 767**	**16 056 839**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	17 310 722	18 802 022
CAPITAUX PROPRES	**(36 722 804)**	**(39 202 272)**
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 483 585	1 064 050
Provisions pour charges	614 065	822 009
PROVISIONS	**2 097 650**	**1 886 059**
DETTES FINANCIERES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 803 779	5 759 213
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	35 868 902	35 877 054
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 070 946	25 926 218
Dettes fiscales et sociales	3 847 438	3 698 787
DETTES DIVERSES		
Autres dettes	72 300 362	81 950 270
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	1 001 549	896 125
DETTES	**145 892 975**	**154 107 668**
Ecarts de conversion passif	891 829	892 277
TOTAL GENERAL	**112 159 650**	**117 683 732**

Résultat de l'exercice en centimes *3 970 767,34*

Total du bilan en centimes *112 159 650,00*

DocuSign Envelope ID: 3BEFA0A3-2A71-4DCA-A232-E7FD4E545D60

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

Rubriques	*France*	*Exportation*	***31 mars 2023***	***31 mars 2022***
Ventes de marchandises	481	45 947	46 428	27 637
Production vendue de biens				
Production vendue de services	9 720 587	16 956 983	26 677 570	28 484 908
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**9 721 068**	**17 002 930**	**26 723 998**	**28 512 544**
Production stockée				
Production immobilisée			1 178 763	1 765 087
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 624 930	17 064 904
Autres produits			261 207	1 045 227
PRODUITS D'EXPLOITATION			**29 788 898**	**48 387 762**
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			2 108	95
Autres achats et charges externes			7 772 821	9 287 773
Impôts, taxes et versements assimilés			299 697	582 353
Salaires et traitements			4 504 354	3 414 068
Charges sociales			1 795 209	1 590 432
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 693 823	18 163 563
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			250 355	74 554
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			134 063	99 222
Dotations aux provisions				103 637
Autres charges			6 901 493	1 577 218
CHARGES D'EXPLOITATION			**27 353 923**	**34 892 915**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**2 434 976**	**13 494 846**
OPERATIONS EN COMMUN				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			982 496	465 434
Autres intérêts et produits assimilés			5 189	101 504
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			44 320 463	17 616 798
Différences positives de change			1 346 961	969 912
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			547	
PRODUITS FINANCIERS			**46 655 656**	**19 153 648**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			2 448 851	13 685 923
Intérêts et charges assimilées			23 602 846	2 668 380
Différences négatives de change			613 023	3 737
CHARGES FINANCIERES			**26 664 720**	**16 358 040**
RESULTAT FINANCIER			**19 990 936**	**2 795 608**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**22 425 911**	**16 290 454**

DocuSign Envelope ID: 3BEFA0A3-2A71-4DCA-A232-E7FD4E545D60

COMPTE DE RESULTAT (suite)

Rubriques	*31 mars 2023*	*31 mars 2022*
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 000	123 724
Produits exceptionnels sur opérations en capital	11 307	2 357 719
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	3 695 651	5 802 504
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**3 711 958**	**8 283 947**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	15 520	415 310
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	20 266 773	5 978 094
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	2 362 778	2 748 818
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**22 645 071**	**9 142 223**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-18 933 113**	**-858 276**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		21 410
Impôts sur les bénéfices	(477 969)	(646 071)
TOTAL DES PRODUITS	**80 156 512**	**75 825 357**
TOTAL DES CHARGES	**76 185 745**	**59 768 518**
BENEFICE OU PERTE	**3 970 767**	**16 056 839**

REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. Modes et méthodes d'évaluation

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2023 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables et suivant les principes énoncés dans le guide professionnel de normalisation comptable pour les entreprises de production et de distribution de films. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de commerce et du règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement n° 2013-03 du 5 juin 2014.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Indépendance des exercices ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

2. Comparabilité des comptes annuels

Les méthodes d'évaluation et de présentation retenues pour établir les comptes de l'exercice sont demeurées identiques par rapport à celles de l'exercice précédent.

3. Coût de production et méthodes d'amortissement des films

3.1 Concessions, brevets et droits similaires

Ce poste comprend la totalité des dépenses nécessaires à la fabrication des films et l'acquisition de droits d'exploitation cinématographiques.
En cas de production, le film n'est immobilisé que pour la quote-part de financement de la société. Les participations financières sont comptabilisées en diminution du prix de revient de l'immobilisation.
La valeur brute des films inscrite au bilan correspond au montant d'acquisition des droits incorporels et corporels lorsqu'EuropaCorp n'est pas intervenue dans la production de l'œuvre. Le coût immobilisé des films comprend

DocuSign Envelope ID: 3BEFA0A3-2A71-4DCA-A232-E7FD4E545D60

l'ensemble des coûts directs et des frais financiers engagés pour produire le film jusqu'à la fin de tournage ainsi qu'une quote-part de frais de structure directement rattachable aux productions. Les frais de personnel inclus dans les coûts des investissements concernent les salariés directement impliqués dans le processus de production.

3.2 En-cours de production

Les en-cours de production sont constitués de l'ensemble des coûts directs et des frais financiers engagés pour produire le film jusqu'à la fin de tournage, ainsi qu'une quote-part de frais de structure directement rattachables aux productions.
Le montant des frais financiers portés à l'actif au cours de l'exercice est nul. Ils sont individualisés et revus projet par projet à chaque clôture.
Une provision pour dépréciation peut être comptabilisée sur les productions en cours à la fin de l'exercice si le budget initialement prévu fait l'objet d'un dépassement significatif ou lorsque l'estimation faite par les responsables opérationnels des recettes futures est inférieure à l'investissement net à la clôture de l'exercice.
Pour des films ayant été exploités entre la clôture et l'arrêté des comptes, une provision est également constatée si l'estimation des recettes futures est inférieure à la valeur de l'investissement.

3.3 Frais préliminaires

Les frais préliminaires représentent essentiellement les frais d'acquisition de droits d'exploitation cinématographiques existants (conventions d'option) et les frais d'adaptation en vue de l'obtention d'un scénario dont le groupe envisage à moyen terme la mise en production. Ils sont individualisés et revus projet par projet à chaque clôture. Une provision pour dépréciation est alors constituée si la réalisation des projets est incertaine.
Par ailleurs, les frais préliminaires n'ayant pas abouti à une décision de tournage de film sont dépréciés au plus tard dans un délai de cinq ans à compter de leur activation. Ce principe n'est cependant pas applicable pour les projets activés depuis plus de cinq ans, lorsqu'il existe des engagements de production spécifiques ou des marques d'intérêt réelles ou lorsque la société considère que la durée de développement ne remet pas en cause la probabilité de mise en tournage à terme du projet.

3.4 Charges de production, subventions et autres concours accordés par le Centre National du Cinéma et de l'image animée et les organismes européens

Les dépenses engagées dans l'exercice pour la réalisation des films sont imputées dans les diverses rubriques par nature des charges d'exploitation.
Le coût immobilisé est enregistré dans les produits d'exploitation au poste « Production immobilisée ».

Le fonds de soutien investi dans la production de films est constaté au bilan dans un compte « Subventions d'investissement » lors de l'ordonnancement par le CNC.
Au 31 mars 2023, aucune subvention du CNC n'a été ordonnancée.

Le fonds de soutien investi dans la production de films est comptabilisé en résultat d'exploitation lors de l'obtention de l'agrément de production.

3.5 Méthodes d'amortissement des films

Le coût des films immobilisé est amorti selon les principes suivants :

- L'amortissement économique des films est pratiqué pour chaque film selon la méthode des recettes estimées, consistant à appliquer au coût du film le ratio résultant de la comparaison entre les recettes nettes acquises et les recettes nettes totales prévisionnelles de la première vie du film.
- Les recettes nettes prévisionnelles estimées sont examinées périodiquement par la Direction et ajustées, si nécessaire, en tenant compte des résultats de l'exploitation des films, de nouveaux contrats signés ou prévus, des

DocuSign Envelope ID: 3BEFA0A3-2A71-4DCA-A232-E7FD4E545D60

rapports d'expert pour les territoires internationaux et de l'évolution du marché audiovisuel à la date de clôture des comptes. Les recettes nettes prévisionnelles sont estimées sur une période de 12 ans maximum.

- Dans le cas où la valeur nette de l'investissement résultant de l'application de cette méthode est supérieure aux recettes nettes prévisionnelles, un amortissement complémentaire est constaté pour couvrir l'insuffisance des recettes.

Un amortissement dérogatoire est éventuellement pratiqué si la dotation, calculée conformément aux principes définis par l'instruction fiscale du 23 avril 1997 (4D-2-97), est supérieure à l'amortissement économique défini ci-dessus. Dans le cas contraire, lorsque la dotation calculée conformément aux principes fiscaux est inférieure à l'amortissement économique alors la fraction excédentaire de l'amortissement économique est comptabilisée en provision pour dépréciation des immobilisations et non dans un compte d'amortissement.

Sur le plan fiscal, ces provisions pour dépréciation ne sont pas déductibles.

Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2023, la provision pour dépréciation des immobilisations incorporelles fait apparaitre :

- une dotation nette de 113 772 € correspondant à la dépréciation des films ;
- une reprise nette de 657 028 € couvrant les frais préliminaires.

L'impact total sur le résultat de l'exercice est positif de 543 256 euros.

4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens. La société utilise le mode linéaire et les taux pratiqués sont les suivants :

Libellés	Durée	Taux
Matériel et outillage	5 à 10 ans	10 à 20%
Matériel de transport	4 à 5 ans	20 à 25%
Mobilier	3 à 10 ans	33,33 à 10%
Matériel de bureau	3 à 10 ans	33,33 à 10%
Agencements et installations	10 ans	10 %
Matériel informatique	3 ans	33,33%

Des provisions sont constituées en fonction de la dépréciation des postes de l'actif ou de la probabilité de risques ou charges au passif.

5. Immobilisations financières et créances rattachées

Les participations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée si la valeur d'utilité de la participation et des créances rattachées à cette participation devient inférieure au coût d'acquisition. La valeur d'utilité est déterminée sur la base de différentes méthodes parmi lesquelles la quote-part d'actif net détenu, les perspectives d'avenir ou encore sur la base de l'actualisation des flux futurs de trésorerie issus des plans d'activité établis par la direction sur un horizon de 5 ans maximum.

DocuSign Envelope ID: 3BEFA0A3-2A71-4DCA-A232-E7FD4E545D60

La valeur vénale des actions propres détenues au 31 mars 2023 s'élève à 50 309 euros (85 269 actions) contre 48 958 euros (92 549 actions) au 31 mars 2022.

6. Stocks

Le stock de la société est comptabilisé au prix d'acquisition des éléments composants le stock. Au 31 mars 2023, les stocks de la société sont constitués de goodies pour un montant de 100 614 euros dépréciés à 100%.

7. Créances et provisions pour dépréciation

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Une provision pour dépréciation est constituée pour les créances qui présentent un retard inhabituel ou qui font l'objet d'un contentieux. Le pourcentage de provision est déterminé créance par créance.
Par ailleurs, une provision pour dépréciation des débiteurs divers est constituée en fonction de l'estimation du risque d'irrécouvrabilité de ceux-ci.

8. Opération en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les créances et dettes en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. La différence de conversion est inscrite au bilan aux postes « Ecart de conversion ». Dans le cadre des préconisations comptables les écarts de conversion actifs ne font l'objet d'une provision qu'en l'absence de couverture. Au cas particulier, la société bénéficie d'une couverture de change contractuelle basée sur l'achat et la vente de devises à terme complétée par une couverture de change naturelle du fait de l'existence de minimums garantis internationaux (liés à la cession des droits de distribution sur différents territoires) libellés en devises.

9. Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire s'avère inférieure au coût d'acquisition, une provision est constituée.

10. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux obligations actuelles résultant d'événements passés à l'égard des tiers dès lors qu'il est probable qu'elles provoqueront une sortie de ressources au profit de tiers sans contrepartie pour la société et que la sortie de ressources peut être évaluée de manière fiable. Le montant de ces provisions est estimé en fonction de l'appréciation des risques ou des charges existants à la date d'arrêté des comptes et ne préjugent en rien du résultat futur des procédures en cours.

Les principaux éléments à souligner au titre des provisions pour risques et charges sont les suivants:

- Une provision relative à un litige opposant la Société à un tiers auteur pour 0,5 million d'euros

Au 31 mars 2023, les provisions pour risques et charges comprennent également 1,3 M€ de provisions relatives aux situations nettes des filiales.

DocuSign Envelope ID: 3BEFA0A3-2A71-4DCA-A232-E7FD4E545D60

11. Reconnaissance du chiffre d'affaires

11.1 Fait générateur des recettes de production

Les recettes provenant de la cession des droits de diffusion télévisuelle aux chaines françaises payantes et en clair sont constatées en chiffre d'affaires à la date d'obtention du « prêt à diffuser » qui correspond à l'acceptation du matériel de diffusion quel que soit la période d'ouverture des droits de diffusion.

Dans le cadre des contrats de ventes « multi-droits » permettant l'exploitation d'un film sur un territoire concerné par le biais de multiples canaux de distribution, y compris en salles, sur le marché de la vidéo, à la télévision et, dans certains cas, en VOD, les revenus correspondants sont comptabilisés en chiffre d'affaires lors de la livraison physique, auprès du distributeur local, et dès lors que les droits d'exploitation sont ouverts pour le distributeur local.

Lorsqu'un seul et même contrat conclu avec un distributeur étranger prévoit différentes étapes de livraisons auxquelles sont associés des prestations et des revenus correspondants déterminables (minimum garantis en général), distincts, dissociables et acquis à EuropaCorp au moment de ces livraisons, le revenu correspondant à chaque livraison est alors comptabilisé dès lors que les livraisons successives sont réalisées et acceptées par le distributeur étranger.

Les éventuels montants à recevoir au-delà des minimum garantis ne sont constatés en revenus que lorsqu'ils sont définitivement acquis, c'est-à-dire dès lors que leur montant a été confirmé par écrit par le distributeur local.
Tout contrat conclu avant une livraison donne lieu à la comptabilisation, au passif de « Produits constatés d'avance » si un revenu a été facturé, ou en engagements hors bilan reçus, si aucune facture n'a encore été émise, jusqu'à ce que la livraison concernée soit réalisée.

11.2 Fait générateur du chiffre d'affaires de la production exécutive

Les commissions perçues par EuropaCorp au titre de son rôle de producteur exécutif sont reconnues en revenus en fonction du taux d'avancement constaté sur chaque production concernée, à la date de clôture des comptes. Tant que toutes les conditions de reconnaissance décrites ci-dessus ne sont pas remplies, les revenus demeurent inscrits en produits constatés d'avance, dans le poste « Autres dettes ».

12. Impôts sur les bénéfices

12.1 Intégration fiscale

La société EuropaCorp a opté pour le régime de l'intégration fiscale depuis le 1er avril 2007 avec ses filiales :
- EuropaCorp Home Entertainment,
- EuropaCorp Distribution,
- EuropaCorp TV,
- EuropaCorp Aéroville,
- Blue Event,
- EuropaCorp Television,
- Valérian Holding,
- T5 Production,
- Orchestra.

Les sociétés Intervista, Dog Productions, Ydeo et Blue Advertainment ne font plus partie du périmètre de l'intégration fiscale suite à leur dissolution sans liquidation. La société Digital Factory ne fait plus partie du périmètre de l'intégration fiscale à la suite de sa cession.

DocuSign Envelope ID: 3BEFA0A3-2A71-4DCA-A232-E7FD4E545D60

Les filiales verseront à la société EuropaCorp, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé leur résultat et/ou leur plus-value nette à long terme de l'exercice si elles avaient été imposables distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont les filiales auraient bénéficié en l'absence d'intégration.

A la clôture d'un exercice déficitaire, les filiales ne seront titulaires à raison de cette situation d'aucune créance sur la société EuropaCorp, et ce même dans le cas où cette dernière disposerait d'une créance envers l'Etat au titre du report en arrière du déficit d'ensemble. L'économie d'impôt résultant de l'application du régime de fiscalité de groupe, égale à la différence entre la somme des impôts payés par les sociétés intégrées à la société intégrante et l'impôt calculé sur le résultat d'ensemble et qui sera effectivement versé au Trésor Public par la société intégrante sera définitivement acquis à la société intégrante. Cette économie est de 478 K€ sur l'exercice arrêté au 31 mars 2023.

12.2 Crédit d'impôt cinéma

Le mécanisme du crédit d'impôt bénéficie aux entreprises de production assumant les fonctions d'entreprises de production déléguées, soumises à l'impôt sur les sociétés et pour les œuvres cinématographiques de longue durée de fiction, de documentaire et d'animation remplissant diverses conditions, comme le fait (i) d'être réalisées principalement en langue française, (ii) d'avoir obtenu l'agrément des investissements et celui de production, (iii) d'être principalement réalisées sur le territoire français et (iv) de contribuer au développement de la création cinématographique française et européenne ainsi qu'à sa diversité. L'ouverture au bénéfice du crédit d'impôt est par ailleurs soumise à une procédure d'agrément devant le CNC.

Le crédit d'impôt s'élève à 30% du montant des dépenses dites éligibles et ne peut représenter plus de 80% du budget de production. Au 31 mars 2023 au titre de ce mécanisme, EuropaCorp n'a pas comptabilisé de crédit d'impôt.

13. Autres informations

Un accord de participation Groupe au périmètre de l'UES EuropaCorp est en place depuis 2004. Aucune provision pour la réserve spéciale de participation n'a été comptabilisée au 31 mars 2023 (montant de 0,02 m€ au 31 mars 2022).

Par jugement en date du 24 juillet 2020, le Tribunal de Commerce de Bobigny a arrêté le plan de sauvegarde de la Société. La durée de ce dernier a été prolongée de 2 années supplémentaires par jugement du Tribunal du 16 mars 2021, de sorte que l'apurement des dettes qui y sont inscrites est prévu en 2029.

14. Clause de défaut ou « Covenant »

Les besoins de trésorerie du Groupe sont couverts par ses flux de trésorerie d'exploitation, complétés par des autorisations de découverts, des mobilisations de contrats de vente et des crédits de production spécialisés.
Dans le cadre normal de l'activité, le Groupe est exposé à des risques de taux, de change, de liquidité ou encore de crédits susceptibles d'avoir un impact sur sa situation nette.

DocuSign Envelope ID: 3BEFA0A3-2A71-4DCA-A232-E7FD4E545D60

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

1. Evènements significatifs de l'exercice

1.1 Créances clients

Pour rappel, au 31 mars 2014, le Groupe avait comptabilisé un chiffre d'affaires de 29,7 millions d'euros (soit la contrevaleur de 42,7 millions de dollars) résultant de l'accord de Buy-out conclu avec la Fox en mars 2014. Au 31 mars 2023, la créance liée à cet accord a été soldée suite aux encaissements constatés sur l'exercice de 1,9 millions de dollars contrevaleur de 1,7 millions d'euros.
Un chiffre d'affaires complémentaire de 1,9m€ été comptabilisé au titre de cet accord au cours de la période et les différences de change liées à l'évolution du cours du dollar ont été comptabilisées en résultat d'exploitation conformément à l'application du règlement ANC n°2015-05 du 2 juillet 2015.

1.2 Cession de la filiale de post-production Digital Factory

Comme annoncé le 29 septembre 2022, le Groupe a cédé sa filiale Digital Factory au groupe Atlantis, premier fabricant de programmes en Europe. Les activités de post-production d'EuropaCorp étaient regroupées sous le label « Digital Factory » et comprenaient l'ensemble des opérations de post-production image et son. EuropaCorp souhaite en effet se recentrer sur ses activités de cœur de métier que sont la production et la distribution de films et de séries dans le monde. Dans le cadre de cette stratégie, EuropaCorp a donc cédé sa filiale Digital Factory au groupe audiovisuel Atlantis, acteur majeur de la post-production en France.

1.3 Principaux films

Le Groupe a coproduit avec la société LBP pendant la période de l'épidémie de Covid-19 le film écrit par Luc Besson et réalisé par Barthélémy Grossmann, *Arthur Malédiction*, dont il détient les droits de distribution. Il s'agit d'un spin-off à vocation horrifique tiré de l'univers d'Arthur et les Minimoys, dont la sortie a eu lieu le 29 juin 2022 dans les salles françaises. Il a réalisé près de 200 000 entrées en France.

Au cours de l'exercice, le Groupe a également livré à l'international les films *Dogman* et *June & John,* tous deux réalisés par M. Luc Besson.
EuropaCorp a coproduit avec la société LBP le film *Dogman*, écrit et réalisé par Luc Besson, produit par Virginie Besson-Silla, avec Caleb Landry Jones dans le rôle principal (prix d'interprétation masculine à Cannes en 2021 pour le film Nitram). Le film raconte l'histoire incroyable d'un jeune homme, meurtri par la vie, qui trouve son salut grâce à l'amour de ses chiens. La projection de *Dogman* destinée aux distributeurs internationaux lors du dernier Festival de Berlin en février 2023 a obtenu des réactions unanimes et enthousiastes. Pour répondre à l'attente de ces distributeurs et pour s'organiser autour de la saison des récompenses et des festivals, il a été décidé de coordonner la sortie du film sur l'ensemble des territoires. *Dogman* bénéficiera donc d'une sortie mondiale au dernier trimestre 2023, et notamment le 27 septembre en France.
Le Groupe a également produit *June & John*, film en langue anglaise écrit et réalisé par Luc Besson, produit par Virginie Besson-Silla, tourné pendant l'épidémie de covid à Los Angeles au printemps 2021, avec un budget réduit et de jeunes acteurs prometteurs, Luke Stanton Eddy et Matilda Price. Comme *Dogman*, le film a été livré au distributeur international, Kinology, au 31 mars 2023, et la stratégie de sortie est en cours de finalisation.

2. Evènements postérieurs à la clôture

N/A

DocuSign Envelope ID: 3BEFA0A3-2A71-4DCA-A232-E7FD4E545D60

ENGAGEMENT HORS BILAN

SÛRETÉS

Liste des sûretés consenties au profit de J.P. Morgan Chase Bank N.A. dans le cadre de la conclusion des deux lignes de crédit le 21 octobre 2014

En garantie des lignes de crédit conclues avec J.P. Morgan le 21 octobre 2014, EuropaCorp et certaines de ses filiales (EuropaCorp Distribution et EuropaCorp Home Entertainment) ont consenti des garanties de premier et second rang sur l'intégralité de leurs actifs afin de garantir le paiement dû et aux dates convenues des obligations de l'emprunteur, EuropaCorp Films USA Inc., sous réserve des limitations prévues au contrat de crédit.

EuropaCorp a ainsi signé, le 21 octobre 2014, en faveur des prêteurs des garanties personnelles de premier rang et de second rang des engagements de la société EuropaCorp Films USA, Inc. au titre des lignes de crédit et, à titre de garantie de cette garantie personnelle :

- des garanties autonomes à première demande de premier rang et de second rang ;
- des nantissements de premier rang et de second rang de comptes d'instruments financiers relatifs aux actions des filiales suivantes :
  - EuropaCorp Home Entertainment SAS
  - EuropaCorp Distribution SAS
  - Intervista SAS
  - Dog Productions SAS
  - Ydéo SAS
  - Blue Advertainment SAS
  - EuropaCorp Films USA, Inc. (nantissement de droit américain)
  - EuropaCorp Aéroville SAS

  Les nantissements des titres Intervista, Dog Productions, Ydéo et Blue Advertainement ont été levés aux fins de réaliser leur dissolution sans liquidation
- des nantissements de premier rang et de second rang de parts sociales de la société Pass Pass La Cam SARL ;
- des nantissements de premier rang et de second rang sur tous ses comptes bancaires existants ou futurs ;
- des nantissements de premier rang et de second rang de créances sur les prêts ou avances intragroupes sous toutes leurs formes ;
- des nantissements cinématographiques de premier rang et de second rang portant sur les droits corporels et incorporels des films cinématographiques de son catalogue (à l'exception du film *Taken 3* – cf. disposition spéciale ci-après) ;
- des délégations de recettes cinématographiques de premier rang et de second rang portant sur les recettes générées par les films cinématographiques de son catalogue ;
- des gages de premier rang et de second rang sur les éléments corporels des films cinématographiques conservés dans les laboratoires hors de France ;
- des nantissements de premier rang et de second rang de toutes les marques dont elle est propriétaire ;
- des délégations d'assurance de premier rang et de second rang couvrant toutes les polices d'assurance sauf polices erreur et omission et polices dommages de tiers ;
- des nantissements de premier rang et de second rang sur son fonds de commerce ;
- des contrats de nantissement de premier rang et de second rang (« pledgeholder agreement ») de droit américain avec le laboratoire Eclair ;
- un nantissement de troisième rang sur le compte de recouvrement relatif au film *Taken 3* ;
- un nantissement cinématographique de troisième rang du film *Taken 3* ;
- une délégation de recettes cinématographique de troisième rang portant sur les recettes du film *Taken 3*.

DocuSign Envelope ID: 3BEFA0A3-2A71-4DCA-A232-E7FD4E545D60

Par ailleurs EuropaCorp Distribution et EuropaCorp Home Entertainment ont également signé, le 22 octobre 2014, en faveur des prêteurs des garanties personnelles de premier rang et de second rang des engagements de la société EuropaCorp Films USA, Inc. au titre des lignes de crédit et, à titre de garantie de cette garantie personnelle :

- des garanties autonomes à première demande de premier rang et de second rang ;
- des nantissements de premier rang et de second rang sur leurs fonds de commerce ;
- des nantissements de premier rang et de second rang sur tous leurs comptes bancaires existants ou futurs;
- le cas échéant, des nantissements de premier rang et de second rang de comptes d'instruments financiers relatifs aux actions des participations qu'elles détiennent ;
- le cas échéant, des nantissements cinématographiques de premier rang et de second rang portant sur les droits corporels et incorporels des films cinématographiques de leur catalogue ;
- le cas échéant, des délégations de recettes cinématographiques de premier rang et de second rang portant sur les recettes générées par les films cinématographiques de leur catalogue ;
- le cas échéant, des délégations de recettes SACEM.

Liste des sûretés consenties au profit de Comerica Bank dans le cadre de la conclusion d'une ligne de crédit le 30 juillet 2020

En garantie d'une ligne de crédit conclue avec Comerica Bank le 30 juillet 2020 dans le cadre d'un contrat rédigé en langue anglaise intitulé Credit, Security, Guaranty and Pledge Agreement, conclu notamment entre EuropaCorp Pictures LLC, en qualité d'Emprunteur (Borrower), EuropaCorp Finance LLC, en qualité de Parent (Parent), Vine Film Renaissance LLC, en qualité de Prêteur (Lender) et Comerica Bank, en qualité d'Agent (Administrative Agent), EuropaCorp S.A. a conclu un contrat rédigé en langue anglaise intitulé Pledge Agreement en qualité de Parent français (French Parent) avec Comerica Bank, en qualité d'Agent (Administrative Agent) dans lequel EuropaCorp S.A. consent un nantissement de premier rang de l'intégralité des titres détenus de la société EuropaCorp Finance LLC.
Cette ligne a été clôturée le 13 juin 2022

DocuSign Envelope ID: 3BEFA0A3-2A71-4DCA-A232-E7FD4E545D60

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées ayant fait l'objet d'un engagement hors bilan ou contractés au profit des dirigeants

La méthode utilisée pour calculer les engagements au titre des indemnités de fin de carrière est celle des « Unités de crédit projetées ».
Cette méthode consiste à déterminer la valeur des prestations futures probables et actualisés de chaque salarié au moment de son départ en fin de carrière.
Les modalités de départ en retraite des salariés ont été modifiées par la loi du 9 novembre 2010 portant sur la réforme des retraites.

Age moyen des départs en retraite :64 ans
Taux de charges sociales :45%
Taux d'actualisation :3,7%
Taux progression des salaires : 3%
Taux de rotation :10%

Le montant de l'engagement hors bilan à la clôture de l'exercice s'élève à 508 182 euros.

DocuSign Envelope ID: 3BEFA0A3-2A71-4DCA-A232-E7FD4E545D60

IMMOBILISATIONS

Rubriques	*Début d'exercice*	*Réévaluation*	*Acquisitions, apports*
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 309 666 017**		**2 143 442**
Dont composants			
Construction, installations générales, agencements	3 990		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	158 582		
Installations générales, agencements divers	172 839		
Matériel de transport	11 894		11 114
Matériel de bureau, informatique, mobilier	582 930		59 856
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**930 234**		**70 970**
Autres participations	298 561 230		2 009 500
Prêts et autres immobilisations financières	6 057 737		471 633
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**304 618 968**		**2 481 133**
TOTAL GENERAL	**1 615 215 219**		**4 695 545**

Rubriques	*Virement*	*Cession*	*Fin d'exercice*	*Valeur d'origine*
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		**769 825**	**1 311 039 634**	
Construction, installations générales, agencements			3 990	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			158 582	
Installations générales, agencements divers			172 839	
Matériel de transport		11 894	11 114	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			642 786	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		**11 894**	**989 310**	
Autres participations		31 728 449	268 842 281	
Prêts et autres immobilisations financières		1 302 517	5 226 853	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		**33 030 966**	**274 069 134**	
TOTAL GENERAL		**33 812 685**	**1 586 098 079**	

AMORTISSEMENTS

Rubriques	*Début d'exercice*	*Dotations*	*Reprises*	*Fin d'exercice*
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 272 155 656**	**5 651 155**		**1 277 806 811**
Construction, installations générales, agencements	1 290	1 330		2 620
Installations techniques, matériel et outillage industriels	158 582			158 582
Installations générales, agencements et aménagements divers	98 183	12 046		110 228
Matériel de transport	59	2 260	1 923	396
Matériel de bureau et informatique, mobilier	469 237	27 032		496 269
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**727 350**	**42 668**	**1 923**	**768 095**
TOTAL GENERAL	**1 272 883 006**	**5 693 823**	**1 923**	**1 278 574 906**

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	*Dotations*			*Reprises*			*Mouvements amortissements fin exercice*
	Différentiel de durée	*Mode dégressif*	*Amort. fisc. exception.*	*Différentiel de durée*	*Mode dégressif*	*Amort. fisc. exception.*	
AUT. INC. *Construct.*			**1 989 351**			**3 480 651**	**(1 491 300)**
CORPOREL.							
TOTAL			**1 989 351**			**3 480 651**	**(1 491 300)**

Charges réparties sur plusieurs exercices	*Début d'exercice*	*Augmentations*	*Dotations*	*Fin d'exercice*

DocuSign Envelope ID: 3BEFA0A3-2A71-4DCA-A232-E7FD4E545D60

CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	*Montant brut*	*1 an au plus*	*plus d'un an*
Prêts	1 969 436	1 969 436	
Autres immobilisations financières	3 257 417	3 257 417	
Clients douteux ou litigieux	1 042 807	1 042 807	
Autres créances clients	18 384 157	18 384 157	
Personnel et comptes rattachés	106	106	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	1 616 912	818 035	798 877
Etat, autres collectivités : créances diverses	46 776	46 776	
Groupe et associés	32 052 005	32 052 005	
Débiteurs divers	1 523 856	767 856	756 000
Charges constatées d'avance	115 426	115 426	
TOTAL GENERAL	**60 008 899**	**58 454 022**	**1 554 877**
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	18 707		

ETAT DES DETTES	*Montant brut*	*1 an au plus*	*plus d'1 an, -5 ans*	*plus de 5 ans*
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	6 803 779	1 866 749	4 937 030	
Emprunts et dettes financières divers	286 237	101 583	184 654	
Fournisseurs et comptes rattachés	26 070 946	19 732 900	6 338 046	
Personnel et comptes rattachés	1 133 173	1 119 854	13 319	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 052 850	1 018 687	34 163	
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	1 023 426	971 926	51 500	
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	637 989	322 872	315 117	
Groupe et associés	35 582 665	35 582 665		
Autres dettes	72 300 362	10 643 815	37 440 466	24 216 081
Produits constatés d'avance	1 001 549	1 001 549		
TOTAL GENERAL	**145 892 975**	**72 362 599**	**49 314 295**	**24 216 081**
Emprunts souscrits en cours d'exercice	6 306			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	7 262			

DocuSign Envelope ID: 3BEFA0A3-2A71-4DCA-A232-E7FD4E545D60

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

Rubriques	*Début d'exercice*	*Dotations*	*Reprises*	*Fin d'exercice*
Amortissements dérogatoires	18 802 022	1 989 351	3 480 651	17 310 722
PROVISIONS REGLEMENTEES	**18 802 022**	**1 989 351**	**3 480 651**	**17 310 722**
Provisions pour litiges	822 009		215 000	614 065
Provisions pour pertes de change	123 043	226 444	123 043	226 444
Autres provisions pour risques et charges	941 007	316 134		1 257 141
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**1 886 059**	**542 578**	**338 043**	**2 097 650**
Dépréciations immobilisations incorporelles	15 318 413	250 355	793 611	14 775 157
Dépréciations immobilisations corporelles		57 293		57 293
Dépréciations titres de participation	280 938 747	2 000 000	33 828 588	249 119 659
Dépréciations autres immobilis. financières	7 095	2 277	7 095	2 277
Dépréciations stocks et en cours	100 615			100 615
Dépréciations comptes clients	985 400	134 063	200 233	919 231
Autres dépréciations	34 265 336	220 131	11 010 862	23 474 605
DEPRECIATIONS	**331 615 605**	**2 664 119**	**45 840 388**	**288 448 836**
TOTAL GENERAL	**352 303 687**	**5 196 048**	**49 659 082**	**307 857 208**
Dotations et reprises d'exploitation		384 418	1 642 968	
Dotations et reprises financières		2 448 851	44 320 463	
Dotations et reprises exceptionnelles		2 362 778	3 695 651	

PROVISIONS

Rubriques	*Situation et mouvements*				
			Diminutions		
	Provisions au début de l'exercice	*Augmentations dotations de l'exercice*	*Montants utilisés au cours de l'exercice*	*Montants non utilisés repris au cours de l'exercice*	*Provisions à la fin de l'exercice*
Provision sur situation nette	941 007	316 134			1 257 141
Provision pour risque de change	123 043	226 444		123 043	226 444
Provisions pour risques et charges	822 009	7 056	18 520	196 480	614 065
TOTAL	**1 886 059**	**549 634**	**18 520**	**319 523**	**2 097 649**

DETAIL DES CHARGES A PAYER

	Au 31 mars 2023
Charges à payer	**23 931 481.10 €**
Dettes fournisseurs comptes rattachés	14 494 060.47 €
Dettes fiscales et sociales	1 963 256.49 €
Intérêts courus sur découvert	6 803 584.99 €
Autres dettes	670 579.15 €
Total des charges à payer	**23 931 481.10 €**

DocuSign Envelope ID: 3BEFA0A3-2A71-4DCA-A232-E7FD4E545D60

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	Au 31 mars 2023
Produits à recevoir	**7 942 744.45 €**
Clients et comptes rattaches	7 842 373.63 €
Banques, établissements financiers	100 370.82 €
Total des produits à recevoir	**7 942 744.45 €**

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Nature des charges	*Montant*
Cession d'actifs corporels et incorporels	772 254
Pertes sur rachat d'actions propres	4 515
Protocoles d'accord	15 519
Dépréciations exceptionnelles	57 292
Amortissements dérogatoires	1 989 351
Provisions pour situation nette négative des filiales	316 134
Cession de titres	19 490 003
TOTAL	**22 645 068**

Nature des produits	*Montant*
Cession d'actifs corporels et incorporels	7 680
Gains sur rachat d'actions propres	3 534
Protocoles d'accord	5 000
Provisions pour Risques et Charges	215 000
Amortissements dérogatoires	3 480 650
Cession de titres	93
TOTAL	**3 711 957**

TRANSFERTS DE CHARGES

Nature des transferts	*Montant*
Transferts de frais généraux aux films	5 621
Frais sur projets mis en production	-23 658
TOTAL	**-18 037**

INCIDENCES DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

Rubriques	*Dotation*	*Reprise*	*Montant*
RESULTAT DE L'EXERCICE Impôt sur les bénéfices			**3 970 767**
RESULTAT AVANT IMPOT			**3 970 767**
PROVISIONS REGLEMENTEES	**1 989 351**	**3 480 651**	(1 491 300)
AUTRES EVALUATIONS DEROGATOIRES			
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)			**2 479 468**

DocuSign Envelope ID: 3BEFA0A3-2A71-4DCA-A232-E7FD4E545D60

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	*Total*	*Au profit*				
		Dirigeants	*Filiales*	*Participations*	*Autres entreprises liées*	*Autres*
Loyer	1 465 071					1 465 071
Garantie à Première Demande	164 785					164 785
TOTAL	**1 629 856**					**1 629 856**

Engagements reçus						
Catégories d'engagements	*Total*	*Accordés par*				
		Dirigeants	*Filiales*	*Participations*	*Autres entreprises liées*	*Autres*
Ventes TV	481 600					481 600
Loyer	326 430					326 430
TOTAL	**808 030**					**808 030**

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	*Total*	*Dirigeants*	*Filiales*	*Participations*	*Autres entreprises liées*	*Autres*
TOTAL						

REPARTITION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

En milliers d'euros	***31 mars 2023***	***31 mars 2022***
Impôt sur le résultat courant	0	-356
Impôt sur résultat exceptionnel à court terme	0	0
Effet de l'intégration fiscale	478	1 002
Crédit d'impôt Cinéma	0	0
Autres charges d'impôt	0	0
Autres crédits d'impôt		
Total	**478**	**646**

DocuSign Envelope ID: 3BEFA0A3-2A71-4DCA-A232-E7FD4E545D60

SYNTHESE DE LA SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE

	Base			
	31 mars 2023		***31 mars 2022***	
(en milliers d'euros)	**Actif**	**Passif**	**Actif**	**Passif**
I. DECALAGES CERTAINS OU EVENTUELS				
Charges non déductible temporairement				
A déduire l'année suivante				
- participation des salariés	0		18	
- Organic	79		43	
A déduire ultérieurement				
- provisions dépréciation films	14 775		15 318	
- provisions pour risques et charges	500		705	
- provisions clients & stocks	519		1 179	
- provision pour perte de change	226		120	
- autres	280		246	
Produits non taxables temporairement				
Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées				
- Ecart de conversion actif		226		123
- Ecart de conversion passif	892		892	
- Amortissements films		54		54
Total	**17 272**	**280**	**18 521**	**177**
II. ELEMENTS A IMPUTER				
Déficits reportables fiscalement	233 939		234 486	

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Situation à l'ouverture de l'exercice		*Solde*
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		(39 202 272)
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		(39 202 272)
Variations en cours d'exercice	*En moins*	*En plus*
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées	1 491 300	
Résultat de l'exercice		3 970 767
SOLDE		**2 479 468**
Situation à la clôture de l'exercice		*Solde*
Capitaux propres avant répartition		(36 722 804)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Catégories de titres	*Nombre de titres*			*Valeur nominale*
	A la clôture de l'exercice	*Créés pendant l'exercice*	*Remboursés pendant l'exercice*	
Actions ordinaires	123 124 383			0,34

DocuSign Envelope ID: 3BEFA0A3-2A71-4DCA-A232-E7FD4E545D60

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN MILLIERS D'EUROS

	Chiffre d'affaires France	*Chiffre d'affaires Export*	*Total 31/03/2023*	*Total 31/03/2022*	*% 2023/2022*
Activité de Productions de films (la société n'a qu'un seul secteur d'activité)	9 721	17 003	26 724	28 513	-6,27%
TOTAL	**9 721**	**17 003**	**26 724**	**28 513**	**-6,27%**

EFFECTIF MOYEN

Effectifs	*Personnel salarié*	*Personnel à disposition de l'entreprise*
Cadres au 31 mars 2023 Non cadres au 31 mars 2023	23 4	
TOTAL	**27**	

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Rubriques	*Total dirigeants*	*Organes*		
		Administration	*Direction*	*Surveillance*
Engagements financiers Rémunérations allouées	1 136 370	60 000	1 076 370	
Conditions de prêts consentis au cours de l'exercice :				
Remboursements opérés pendant l'exercice :				

DocuSign Envelope ID: 3BEFA0A3-2A71-4DCA-A232-E7FD4E545D60

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux propres	Q.P. détenue Divid. Encaiss.	Val. Brute Titres Val. Nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
EuropaCorp Télévision	113 233	95,2	7 975 136		1 367 092
20 Rue Ampère - 93200 Saint-Denis	16 304 726		7 975 136		1 588 452
EuropaCorp TV	37 000	100	37 000		-
20 Rue Ampère - 93200 Saint-Denis	- 356 075			-	8 614
EuropaCorp Aéroville	1 000	100	1 000		
20 Rue Ampère - 93200 Saint-Denis	- 14 043 354			-	310 486
Orchestra	1 000	100	1 000		
20 Rue Ampère - 93200 Saint-Denis	- 6 156		1 000	-	3 781
Valérian Holding	7 294 000	100	7 294 000		1 393 511
20 Rue Ampère - 93200 Saint-Denis	220 623				148 155
EC Films USA	9 382	100	220 395 966		4 319 187
8605 Santa Monica Blvd - PMB 124329	5 256 089		11 238 707		2 140 997
EuropaCorp Finance LLC	81	100	81		
68 South Service Rd, Suite 120, Melville	- 78 207		81	-	39 024
EuropaCorp Distribution	45 000	100	32 620 900		395 161
20 Rue Ampère - 93200 Saint-Denis	- 2 194 243				97 116
EuropaCorp Home Entertainement	38 500	100	7 700		826 702
20 Rue Ampère - 93200 Saint-Denis	433 044		7 700		273 098
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
Elzevir Films	67 424	28,81	499 998		1 098 644
14 rue Drouot - 75009 Paris	3 847 963		499 998		27 396

DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Au 31 mars 2023
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	115 426
48600000 CCA FRAIS SOCIETE	111 565
4866xxx CCA FILMS	3 861
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	(1 001 549)
487xxxxx PCA FRAIS SOCIETE	(847)
487xxxxx PCA FILMS	(1 000 702)